SOMMAIRE

ELECTIONS MUNICIPALES.
UN PEU DE COURTOISIE.
ECHOS DU JOUR.
LE 24 JUIN 1880.
COMMUNICATION.
DINER A L'ORPHELINAT.
STATISTIQUE DES INCENDIES.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
COURRIER DE HULL.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE: *Raoul de Navery.*

ELECTIONS MUNICIPALES

Nous avons déjà fait connaître le résultat des dernières élections municipales. Il est en général satisfaisant—quoique la défaite de quelques uns des candidats soit regrettable, à certains point de vue ; sur ce sujet il est inutile pourtant de revenir. La population a paru surtout vouloir faire l'essai d'hommes nouveaux, et sur les quinze échevins élus, pas moins de neuf vont siéger pour la première fois ou ne formaient pas partie du dernier conseil de ville.

Ce désir de changement paraît assez naturel dans les circonstances. A n'en pas douter, la condition financière de la ville n'est pas aussi florissante qu'on pourrait le désirer ; depuis trop longtemps, les déficits s'accumulent incessamment, et quoique l'on ait pratiqué, l'an dernier, une économie assez sévère, on n'a pu cependant trouver encore le secret de maintenir l'équilibre entre le revenu et la dépense. Les contribuables s'alarment avec raison d'un pareil état de choses, et on a pu remarquer que la plupart des candidats se sont expressément engagés à faire tout en leur pouvoir pour diminuer les dépenses qui ne sont pas strictement nécessaires et relever ainsi le crédit de la ville. Il s'agit maintenant, pour les membres du conseil, de remplir leurs promesses, et ils peuvent compter sur l'appui du public dans toute mesure véritablement judicieuse qui aura pour but d'obtenir ce résultat.

Au début de la campagne électorale qui vient de se terminer, nous avons insisté fortement sur l'importance de donner à l'élément français une plus forte représentation ; aussi constatons-nous avec plaisir que nos compatriotes ont su s'entendre parfaitement pour accroître notre influence dans l'administration municipale. L'an dernier, nous ne comptions que deux échevins, tandis que nous en avons quatre aujourd'hui : il y a là un progrès dont nous pouvons à bon droit nous féliciter.

A la suite d'un malentendu regrettable, le quartier By avait choisi, aux élections précédentes, trois Irlandais pour le représenter, mais cette fois il aura un échevin français en la personne du Dr Saint-Jean. Le quartier Victoria ne s'est pas montré moins équitable envers la minorité française, et M. Christin a même recueilli plus de votes qu'aucun de ses adversaires. Pareil triomphe fait honneur aux électeurs français de ce quartier, dont le patriotisme s'est affirmé, du reste, en maintes circonstances.

Ce résultat est donc satisfaisant au point de vue national—le seul qui puisse inspirer le *Canada* dans des questions de ce genre. Il importe maintenant, pour que le choix populaire porte des fruits, que nos représentants concertent leur action pour nous faire rendre justice, chaque fois que nous aurons un droit à réclamer ou un grief à faire redresser. Jusqu'à présent nous avons été en général fort négligés dans la distribution du patronage municipal ; mais nos nouveaux édiles se feront sans doute un devoir, tout en respectant les droits de chacun, de faire respecter les nôtres. Qu'on ne l'oublie pas, c'est dans l'union que les minorités peuvent trouver leur sauvegarde comme leur protection la plus sûre.

Il y a une vingtaine d'années, ce pauvre Moreau avait publié, dans le *Perroquet*, une caricature politique assez curieuse. On y voyait certains personnages—très en vue encore à présent—qui perdaient leurs mouchoirs de poche. Des gamins ramassaient ce linge et, en le déployant, on voyait qu'il était frappé aux couleurs américaines. La chose fit scandale. Les idées annexionnistes étaient alors tombées au plus bas ; personne ne voulait faire semblant d'y croire. Si nous avons bonne mémoire, toute la planche, sans modification aucune, serait de mise—aujourd'hui—avec cette différence, néanmoins, que ces messieurs les caricaturés ne se fâchent plus quand on les appelle annexionnistes. Moreau avait donc raison !

UN PEU DE COURTOISIE

Si les excès de langage sont blâmables, dans la vie sociale, et le fait de gens mal élevés, à plus forte raison doit on les réprouver dans la presse et travailler à les en exclure tout à fait, si la chose est possible. A plusieurs reprises, nous avons clairement exprimé notre opinion à cet égard et, tout en restant ferme dans la discussion, nous avons évité la violence qui, pendant de trop longues années, a caractérisé les écrits de journalistes canadiens dont le mérite, sous d'autres rapports, était incontestable. Les injures ne sont pas des raisons et celui qui s'emporte dans un débat, dans une discussion, finit, presque toujours, par avoir tort,

Malheureusement, les lecteurs canadiens—en très grand nombre, du moins—ont pris goût aux polémiques violentes et certaines personnes trouvent un journal ennuyeux s'il ne contient pas de ces articles dans lesquels on jette des pavés à la tête de ses adversaires et où on leur prodigue les coups d'assommoir. On s'aperçoit—il en était temps—que les pavés portent presque toujours à faux et que l'assommoir n'abat personne, si ce n'est le lecteur intelligent auquel le journal procure un sommeil lourd ou un dégoût insurmontable.

Ce genre de polémique, dit fort judicieusement notre confrère du *Courrier du Canada*, " était intéressant comme une bataille de coqs" ; mais ce n'était pas sérieux, utile et profitable." Et plus loin, le même journal ajoute :

" Les polémiques personnelles ont cessé, et nous espérons qu'elles ne reparaîtront plus, car elles n'ont aucun résultat pratique et sérieux ?"

De son côté, le *Quotidien* fait les réflexions suivantes que nous ne saurions trop approuver :

" Notre génération est habituée aux luttes politiques ; elle a assisté à une foule d'élections locales et fédérales ; elle a été nourrie au milieu du sarcasme et de l'injure ; on se précipitait naguère pour lire les articles furieux de tel journaliste, et le lendemain on s'arrachait la feuille de tel autre journaliste qui répondait à l'attaque d'une manière non moins violente et injurieuse. Ces temps sont passés. Aujourd'hui, le parti libéral n'existe plus, ou du moins sa presse est nulle. Aucun moyen donc de s'abandonner à ces violences, à ces écarts de plume qui faisaient naguère la joie du public lecteur. La presse est unanime à cet égard, moins quelques feuilles déroutées qui finiront par suivre le courant général ou périr."

Autre réflexion qu'il est utile de faire, croyons-nous : La facilité des communications augmentant chaque jour, les relations commerciales du Canada prenant, de mois en mois, un développement plus considérable, il importe beaucoup que nous ne passions point pour les gens mal appris aux yeux des étrangers qui verront nécessairement nos journaux.

" Si tel est le début, que sera-ce à la fin ?"

Nous pourrions, en effet, sans faire beaucoup de recherches, citer des articles sans nombre, après la lecture desquels tout homme bien élevé, aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et ailleurs, a dû se dire :

" Tous ces journalistes canadiens doivent être de grands traîneurs de sabre, car, après des injures comme celles-là, pas d'autre alternative que d'aller sur le terrain et de se couper mutuellement la gorge."

Pour nous qui savons comment les choses se passaient, nous qui savons que la violence de ces injures n'avait d'égale que leur inanité, il est facile de comprendre, aujourd'hui, combien elles étaient ridicules.

Or le ridicule tue, a-t-on coutume de dire en France. Il importe donc que chacun suive la nouvelle voie qui semble heureusement tracée par la disparition ou l'effacement bien prononcé de quelques pourfendeurs de moulins à vent, journalistes braves et presque toujours peu éclairés qui n'ont jamais servi autrement leur pays qu'en se rendant ridicules aux yeux de tous les gens sensés, en Canada et à l'étranger.

Pour notre part, nous sommes bien décidé à ne jamais nous écarter de la ligne de conduite que nous avons, dès nos débuts, adoptée.

Le 2 du courant a paru à Rome le premier numéro d'une feuille nouvelle, sous l'inspiration et la protection de Sa Sainteté Léon XIII. Elle s'appelle *Aurora*. L'éditeur expose brièvement son programme et sa raison d'être, qui sont de de défendre la liberté du Saint-Siége, combattre l'erreur, respecter les personnes, maintenir le droit et la la justice. Son second article est une réponse à certains conseils donnés au pape par un gentilhomme russe—d'abandonner Rome au pouvoir séculier, acceptant la Sardaigne en échange, et de couronner le roi Humbert empereur d'Italie. L'*Aurora* démontre que c'est Rome et non Cagliari que la Providence a choisie pour être le siége du Vicaire du Christ. Les traditions italiennes, depuis le Dante jusqu'à Foscoli, dit la feuille papale, soutiennent le principe de la résidence du pape à Rome comme souverain.

ECHOS DU JOUR

L'honorable M. Masson sera de retour lundi prochain.

On doit relier tous les bureaux du gouvernement par des téléphones.

Les assises d'Aylmer souvrent le 21 courant. L'affaire d'Oka sera entendue.

Le bref pour l'élection de Cornwall a été émis. La nomination aura lieu le 20 et la votation le 27 courant.

Jean Joseph Poujoulat, l'historien et critique littéraire bien connu, est mort avant-hier, à l'âge de 72 ans.

L'impératrice de Russie est à la dernière extrémité. La duchesse d'Edimbourg est partie pour se rendre auprès d'elle, à Cannes.

L'honorable ministre des chemins de fer partira demain, avec M. Trudeau, pour aller visiter les travaux du canal Lachine.

Sir Alexander Galt est en ville. Il n'est pas improbable que le nouveau commissaire canadien parte prochainement pour le théâtre de sa mission.

Dans les dernières 24 heures, il a été commis six assassinats aux Etats-Unis, sans compter ceux qu'on ne connaît pas encore.

S. A. R. la princesse Louise partira pour le Canada le 22 courant. Son Excellence ira à sa rencontre à Québec.

Le *Provincial* a fait sa réapparition. La ville de Québec a maintenant sept journaux de langue française qui se publient tous les jours.

Une dépêche de Winnipeg mande que le *Métis* annonce la convocation de la législature, pour le 22 courant, et l'entrée de M. Maxime Goulet dans le cabinet. Cela confirme ce que nous avons dit hier encore à ce sujet.

Le commerce d'animaux continue à prendre des proportions. Ainsi, M. James McShane doit expédier en Angleterre, la semaine prochaine, 265 têtes de bétail. Ce commerce a donné jusqu'à présent les meilleurs résultats.

Le *Courrier du Canada* dit qu'il est faux que le gouvernement Chapleau ait contracté un emprunt de $400,000 à six et demi par cent. L'emprunt que le gouvernement a fait pour remplir le trésor laissé vide par l'administration Joly, est de $300,000, et cet emprunt a été conclu à cinq pour cent, sans frais et sans commission.

La chambre de commerce d'Ottawa s'est réunie hier. Elle a nommé l'honorable James Skead son délégué à la chambre de commerce fédérale et adopté une résolution approuvant le projet d'un chemin de fer entre Nipissing et le Sault Sainte-Marie.

Nous lisons dans le *Citizen* de ce matin :

" La visite du jour de l'an a été l'occasion d'une véritable ovation pour son honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille. Il a reçu un nombre énorme de visiteurs dont la liste forme deux ou trois grandes colonnes solides dans les journaux. Nous lui souhaitons une bonne année."

Inutile d'ajouter que nous disons comme notre confrère.

Voici la composition du nouveau conseil municipal : Maire, M. Mackintosh ; échevins : quartier Victoria, MM. Masson, Dobier et Christin ; quartier Wellington, MM. Rowe, Jamieson et Lang ; quartier Saint-George, MM. Coleman, Egleson et Harris ; quartier By, MM. Starrs, Heney et le Dr Saint-Jean ; quartier Ottawa, MM. Lauzon, Rocque et Bingham.

Son Excellence le gouverneur-général a mis à la disposition du principal de l'école normale-Laval de Québec deux médailles d'argent, pour être distribuées aux élèves, comme prix spécial de lecture à haute voix. Nous avons eu l'occasion de constater que Son Excellence a également favorisé de cette manière bon nombre d'institutions de ce genre dans les différentes provinces.

Plus le temps marche, plus on parle d'ouvrir des communications avec la baie d'Hudson à travers l'ancien Canada et le Nord Ouest. Ce qui paraît gêner le plus l'opinion publique, c'est le fait que la baie n'est propice à la navigation que durant trois ou quatre mois de l'année. Mais comment faisaient donc nos pères qui, depuis Champlain jusqu'à Dalhousie—deux siècles ronds—ne voyaient de navires d'outre-mer dans le port de Québec que durant les mois de juin, juillet, août et septembre ? Et qui nous dit que la navigation de la grande baie ne peut pas subir des améliorations, comme nous avons fait pour le golfe Saint Laurent ?

On mande de Londres que la situation commerciale s'y améliore sensiblement. De nouvelles compagnies se forment de tous côtés. Plusieurs de ceux qui ont été si éprouvés, dans ces derniers temps, se tiennent encore sur la réserve, mais dans la plupart des cas, les capitaux commencent à circuler et la confiance renaît.

C'est ce soir qu'a lieu le banquet offert à l'honorable M. Chapleau par le club conservateur anglais de Montréal. Une indisposition empêche sir John A. Macdonald d'y assister, mais le cabinet y sera représenté par sir Charles Tupper, sir Alexander Campbell, les honorables MM. Langevin, Baby et O'Connor, qui sont partis ce matin pour Montréal.

Plusieurs journaux continuent de reproduire nos articles, nos informations ou les écrits de nos collaborateurs sans en donner crédit au *Canada*. Ce fait peut être dû à l'inadvertance quand il se produit rarement ; mais il est tout à fait inexcusable quand il se répète chaque jour. Si notre prose vaut quelque chose, nous en réclamons la paternité.

Une dépêche de Londres dit que le *Times* vient de publier un article à sensation dans lequel il s'élève fortement contre l'émigration aux Etats-Unis. Il est malheureux qu'il ait attendu si tard, car des millions d'habitants du Royaume-Uni ont pris, depuis le commencement du siècle, le chemin des Etats-Unis, quand un grand nombre seraient venus s'établir au Canada, si, trop souvent, les journaux anglais n'avaient pas déprécié systématiquement notre pays.

Il était rumeur, ces jours derniers, qu'une nouvelle élection allait avoir lieu dans le comté de Vaudreuil par suite de la résignation de M Mongenais, l'estimable député de ce comté. Mais nous avons les meilleures raisons de croire que M. Mongenais est suffisamment rétabli de la grave indisposition dont il a souffert depuis quelque temps pour pouvoir prendre son siége à la prochaine session. Il paraît que, dans l'éventualité d'une élection, les candidats n'auraient pas fait défaut.

Deux prêtres canadiens viennent de se rendre au Minnesota : M. l'abbé Champagne, de Piopolis, province de Québec, et M. l'abbé Fortier, récemment vicaire à Yamachiche, Canada. Ces deux missionnaires se proposent de grouper, autant que possible, les familles canadiennes éparses dans le nord du Minnesota. Il serait à désirer que tous les groupes franco canadiens eussent pour les diriger des prêtres de notre origine : la cause religieuse et la cause nationale en particulier auraient tout à y gagner.

LE 24 JUIN 1880

Sherbrooke, 16 déc. 1879.

J. P. RHÉAUME, écr.,
Président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

M. le président,

J'ai l'honneur d'accuser réception du manifeste publié par la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, pour annoncer la grande démonstration des Canadiens-Français, le vingt-quatre juin prochain.

Je souhaite de tout cœur le succès de cette patriotique démonstration qui a pour but d'unir entre eux les Canadiens-Français, et de promouvoir les intérêts les plus chers de la nationalité canadienne.

Ce noble projet de resserrer les liens qui nous unissent et d'amener, par toutes les voies légitimes, la création d'œuvres durables pour le bien et l'honneur de notre patrie, est digne de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Je vous permets bien volontiers d'adresser votre manifeste au clergé du diocèse de Sherbrooke, et de lui demander sa coopération.

Je prie le Seigneur de bénir votre œuvre qui intéresse à la fois la religion et la patrie.

Veuillez agréer, M. le président, l'hommage de mes sentiments dévoués.

† ANTOINE, évêque de Sherbrooke.

Saint-Hyacinthe, 15 déc. 1879

J. P. RHÉAUME, écr.,
Président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

M. le président,

J'ai reçu et lu avec un véritable plaisir votre lettre et le manifeste qui l'accompagnait, et je m'empresse de vous informer, en réponse, qu'avec mon vénérable Métropolitain, j'approuve de tout cœur la grande convention nationale du 24 juin prochain.

Je bénis votre association de l'heureuse initiative qu'elle a prise en cette mesure, et je ne doute pas qu'elle ne rencontre partout le concours le plus actif et le plus empressé, pour faire de cette fête une des plus belles et des plus imposantes qui ait eu lieu dans notre cher pays. Aussi n'ai-je pas la moindre objection à ce que vous vous adressiez directement à mon clergé, pour l'intéresser à votre patriotique projet et l'inviter à vous venir en aide de la manière la plus efficace possible.

Nous avons plus que jamais besoin, monsieur le président, d'unir nos efforts et de resserrer nos liens, pour conserver intactes notre langue, notre nationalité et notre religion, éléments constitutifs et nécessaires de notre vie comme peuple, et choses, par-dessus tout, chères au Canadien-Français, en quelque lieu qu'il porte ses pas ou qu'il plante sa tente. Nos ancêtres ont combattu le bon combat pour léguer à leurs enfants ces trois gages de salut et de prospérité. N'est-il pas du devoir de ceux-ci, s'ils veulent être dignes de tels pères, de s'animer des mêmes sentiments et du même courage ? Nos pères ont fait beaucoup, mais ils n'ont pu tout faire, et la lutte doit se continuer. Petit peuple au milieu de cette grande confédération canadienne, et jaloux des nombreuses nationalités qui l'entourent et qui l'enveloppent, le Canadien-Français doit s'inspirer d'une indomptable énergie pour s'achever comme nation.

Espérons qu'il en sera ainsi, surtout si nous nous rallions fidèlement autour de notre drapeau, langue, nationalité et religion, qui, aujourd'hui comme par le passé, porte dans ses plis un signe manifeste de la protection du ciel. La chose n'est elle pas tangible depuis les commencements de notre pays ? Que de fois n'aurions-nous pas dû être submergés, et que nous sommes revenus à flot. Les décrets divins nous ont voués à des combats incessants, mais aussi voulu que ces combats fussent toujours couronnés de victoires brillantes et durables. Avec quelle confiance et quel courage ne devons-nous donc pas regarder l'avenir, puisque le passé répond si bien pour nous ?

Mais, comme vous le dites si bien dans votre manifeste, il est nécessaire de ne pas perdre de vue le but important que poursuit votre association nationale de Saint-Jean-Baptiste. Ce n'est pas, en effet, avec des processions, des illuminations, des déploiements d'oriflammes et de drapeaux, des sérénades et des fanfares, que nous serons ce que nous devons être, mais par notre attachement inviolable et sacré à nos institutions et à tout ce qui a fait notre force jusqu'à aujourd'hui. La grande convention du 24 juin prochain aura sans aucun doute pour effet de ranimer et de vivifier ce sentiment.

Je suis particulièrement heureux que cette magnifique démonstration de notre union nationale soit sous les auspices de votre belle association, et qu'elle ait lieu dans notre vieille et vénérable cité de Champlain, où tout Canadien-Français se trouve à son berceau et chez lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Président, votre bien dévoué serviteur,

L. Z., év. de Saint-Hyacinthe.

COMMUNICATION

M. le Rédacteur.

Etranger à la paroisse, je viens de faire vingt milles pour assister à la fête musicale et dramatique donnée, hier soir, par le collége Bourget et, vraiment, le résultat obtenu m'indemnise largement pour mon déplacement. L'élite de Rigaud, de Vaudreuil et d'un grand nombre de paroisses environnantes, et une vingtaine de membres du clergé s'étaient donné rendez-vous à cette soirée, pour y entendre de la belle et bonne musique et le drame " Les Pauvres de Paris," en quatre actes de M. A. Laperrière, d'Ottawa. Le corps de musique du collége fit honneur à son habile directeur, M le supérieur du collége, par la précision avec laquelle il rendit les différents morceaux indiqués au programme. Tous les rôles du drame furent rendus avec un talent et un naturel peu ordinaires chez des écoliers. Aussi les applaudissements de l'auditoire ne leur furent pas ménagés, et ils étaient amplement mérités.

Villebrun.....J. B. Charlebois
Planterose.....I. Adam
Joseph.....E. Rouxel
Pierre.....H. Gauthier
Bernier.....A. Fissiault
André.....L. Lalonde
Arthur.....A. Laperrière
Roquefeuil.....H. Champagne
François.....Jul. Bédard
Bigot.....Jos. Bédard
Joubert.....A. Quesnel
Dupré.....H. Sanderson
Un juge de paix.....C. Raymond
Un commissionnaire.....D. Richer
Deux hommes de police.

On m'informe que ce drame sera répété. Si tel est le cas et si la chose est bien annoncée, je lui prédis un succès complet, bien certainement.

La soirée se terminait vers onze heures par un tableau vivant : Le martyr de Saint-Sébastien—qui fut d'un effet saisissant, de pose et de costume.

J'aurais bien voulu entrer dans plus de détails, afin de rendre plus de justice à tous ceux qui avaient pris une part active à cette organisation, mais le temps me fait défaut. Je me bornerai à attribuer tous les mérites à celui qui était l'âme de l'organisation et à qui est dû le succès de la soirée : je veux dire le bon et habile directeur du collége, le révérend M. J. Charlebois.

UN SPECTATEUR.

Rigaud, 3 janvier, 1880.

—Le bureau de santé s'est réuni hier et a adopté diverses mesures relatives à l'état sanitaire de la ville.

DINER A L'ORPHELINAT

Le dîner annuel donné aux enfants de l'orphelinat Saint Joseph a été, comme toujours, une fête très intéressante. Ces pauvres enfants, au nombre de soixante-dix-sept, étaient tout radieux. La révérende Sœur Thibaudeau présidait à la fête. Mesdames Taché, sr., Taché, jr., Benoit, Coursolles, Desjardins, Boucher, Guillaume, Mlle Desjardins et MM. Dufresne et Béland servaient les enfants. Avant la fin de la réunion, les orphelins ont présenté une adresse à leur directeur spirituel, le Révd. M. Duhamel.

STATISTIQUE DES INCENDIES

Pendant l'année 1879, il y a eu, à Ottawa, 104 alarmes de feu, savoir :

En Janvier	13	En Juillet	3
Février	19	Août	7
Mars	15	Septembre	3
Avril	16	Octobre	8
Mai	4	Novembre	2
Juin	6	Décembre	8
	73		31

Pertes sur les bâtiments	$6,336.00
Sur leur contenu	9,250.00
Assurances sur les bâtiments	65,750.00
Sur leur contenu	58,300.00
Pertes totales	15,586.00
Assurances	124,050.00

BONNES OCCASIONS.

A partir d'aujourd'hui nous ferons une réduction de 10 par cent sur nos fourrures.

Comme mes fourrures ont été marquées au prix du gros, (quelquefois plus bas) cette nouvelle réduction les met à peu près au prix des manufactures.

Bons marchés à faire dans toute les qualités de marchandises.

UN SEUL PRIX.

R. J. DEVLIN

Chemin de fer Q. M. O. & O.
(SECTION OUEST.)

CHANGEMENT D'HEURE

Le et après LUNDI, le 12 janvier, les trains quitteront la station de Hull aux heures suivantes :

Trains express pour Hochelaga, 9.20 a. m., et 4.20 p.m., au lieu de 9.10 a. m. et 4.30 p.m

C. A. SCOTT,
Surintendant-Général.

Grande Vente
DE
TRAINES SAUVAGES
RAQUETTES ET
Souliers Mous,

A des prix qui défie toute compétitions.

Souliers pour enfants	50c.
" dames	75c. à $1.00
" hommes	75c. à 1.25
Raquettes pour enfants	$1.00 à 1.75
" dames	1.50 à 2.50
" hommes	1.25 à 3.00
Robes de chèvre grise	$12.00
" Buffle de	4.00 à 12.00
" " noir de	10.00 à 15.00

CHEZ

H. L. COTE,
128 Rue Rideau.

Ottawa, 24 décembre, 1879.

ETRENNES DE 1880.
BEAUX
Livres de Prières
A PRIX RÉDUITS.

Reliures ordinaires, tranche dorée de 25c. à $1.00 chacun.
Reliures tranche dorée avec agrafes de 50c. à $1.50.
Riches Reliures en velours avec agrafe, de $1.00c. à $4.00.
Couverture en ivoirine avec agrafes, de $1.00 à $3.00.
Couverture en métal doré ou Caoutchoux de $1.50 à $3.00.
Couverture en ivoire, avec agrafe, de $2.50 à $10.00.
Livres d'histoires instructives et amusantes, reliure de fantaisie, de 50c. à $10.00 ch.
Livres d'images, Alphabet et Contes illustrés pour enfants, de 50c. à $10.00 chacun.
Bibliothèque Rose illustré et Bibliothèque des merveilles ; Collections choisies et variées pour les adolescents et les adultes ; vol. in. 12 richement illustrés brs. 55 cts. ; reliure percaline ordinaire, 80 cts. ; reliés en peroaline plat or 88 cts. le vol.

En vente à la Librairie,

J. B. ROLLAND ET FILS.
Nos. 12 et 14 Rue St. Vincent, Montréal.

Ottawa, 12 décembre, 1879.

LISTE DES PRIX
— DE —
C. S. Shaw & Cie.,
DES PRESENTS
— DU —
JOUR DE L'AN.

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine	$8.00 à $15.00
Services à Dîner en P. de C.	20.00 " 75.00
" Thé " "	3.50 " 15.00
" Dessert " "	10.00 " 12.00
" " en Majolique	8 00
" " de Lorne	10.00
" de Tête-à-Tête	4.50
" à Thé pour 5 heures.	5.00 " 10 00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.	
Jolis Services de Chambre à Coucher	4.00 " 18.00
Lampes de Table, en Bronze	1.00 " 10 00
" Passage	1.50 " 7.50
" pour le Dîner	1.00 " 6.00
" de Salon	1.50 " 25.00
" pour Chambre à Coucher	25 " 4.00
" de Bibliothèque	1.00 " 6.00
Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.	
Pots de Fleur de goût en P.	$1.50 " 3 50
Vases de goût en P., 50 cts à $12 par paire.	
Huiliers Plaqués en Argent	$2 à 10.00
Epergnes en Crystal	1 " 5.00
Magnifique Services de Toilette	1 " 6.00
Urnes de Goût, Services complets	1.50 à 5. [par sette.
Théières de Goût	25c à $3
Crachoirs en Majolique	50c
" Lorne	75c.
" en Porcelaine	$1 à 1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.	
" " Présentation	20c. à $1.
Cruches au Claret	$6 par paire.
Carafes en Verre Coupé et Gravé	$1 à $6.00
Verre à Vin " "	
Gobelets " " "	1.25 à 7.50
Statues en Marbre de Paris	Joli Assortiment.
Assortiment complet de Verrerie de Table.	
Porcelaine Plaquée (nouvelle)	$2.00 à $3.00
Petits Services à Thé pour les enfants	A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Moustaches	$1.00.
Services de goût pour fumeurs	$1.00 à 2.50

C. S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63 rue Sparks.

Williams' Singer

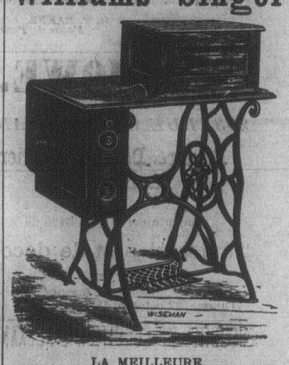

LA MEILLEURE
MACHINE A COUDRE
DU MONDE.

N'a pas son egale pour le fini, la duree et l'etendue de l'ouvrage fait.

2000
SONT
MAINTENANT EN USAGE
A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.

THOMAS MAY,
Agent général pour Ottawa.
BUREAU PRINCIPAL :
210 Rue Sparks.
Succursale sous la direction de M. Bélanger,
284, RUE DALHOUSIE,
Entre les rues Clarence et Murray.
Ottawa, 25 nov., 1879 6m.

Avis de Déménagement

THOMAS BIRKETT

A transporté son magasin au coin des rues
RIDEAU ET WILLIAM,
à sept portes de son ancien établissement.

Ayant plus de facilités pour son commerce, il peut offrir, à ses anciennes pratiques et aux nouvelles, tous les avantages dans l'achat de leurs marchandises.

Rappelez-vous de l'adresse :
NOUVEAU
Bâtiment en Brique
COIN DES RUES
RIDEAU et WILLIAM,
Vis-à-vis
LA THÉIÈRE (TEA POT)

Ed. O'LEARY,
MARCHAND TAILLEUR
ET
Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de
TWEEDS
Pour
L'AUTOMNE ET L'HIVER
A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879. 1an